



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 6.9

Date de révision 28/04/2025

Date d'impression 29/04/2025

### SECTION 1. IDENTIFICATION

#### 1.1 Identifiants de produit

Nom du produit : Acétate de dysprosium(III) hydraté

Numéro de produit : SY6646

Marque : SAM

N° CAS : 15280-55-4

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Produits chimiques de laboratoire, Synthèse de substances

Utilisations déconseillées : Ce produit est fourni dans le cadre de l'exemption R&D de la TSCA (40 CFR Section 720.36). Il est de la responsabilité du destinataire de se conformer aux exigences de l'exemption R&D. Ce produit ne peut être utilisé à des fins commerciales non exemptées en vertu de la TSCA, sauf autorisation écrite de MilliporeSigma.

#### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise : Matériaux avancés de Stanford

1940 East Deere Avenue, Suite 100, Santa Ana, CA 92705

Téléphone: +1 (949) 407-8904

Fax: +1 (949) 812-6690

#### 1.4 Téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence : +1 (949) 407-8904

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH conformément à la norme OSHA sur la communication des dangers (29 CFR 1910.1200)

Irritation cutanée : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)

Autres dangers

Aucun connu.

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mot d'avertissement :

: Avertissement

Mentions de danger

: H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence :

Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement la peau après manipulation.

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/une protection des yeux/du visage.

Réponse : P302

+ P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage :

P403 + P233 Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé.

P405 Magasin fermé à clé.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

---

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance / Mélange : Substance

Composants

Nom chimique	Numéro CAS/ID unique	Concentration (% p/p)	Secret commercial
Tétrahydrate de dysprosium tris(acide acétique)	15280-55-4*	>= 90 - <= 100	-

\* Indique que l'identifiant est un numéro CAS.

La concentration réelle est retenue comme secret commercial

---

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : Après inhalation : respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/prendre une douche.

En cas de contact visuel : Après contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau.  
Appelez un ophtalmologue.  
Retirer les lentilles de contact.

En cas d'ingestion : Après ingestion : faire boire immédiatement la victime eau (deux verres au maximum).  
Consultez un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir rubrique 2.2) et/ou dans la rubrique 11

Protection des secouristes : Pour la protection individuelle, voir la section 8.

Notes au médecin : Aucune donnée disponible

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Eau  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO2)  
Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Pour cette substance/ce mélange, aucune limitation des agents extincteurs n'est donnée.

Risques spécifiques lors de la lutte contre l'incendie	:Combustible.
	Possibilité de développement de gaz ou de vapeurs de combustion dangereux en cas d'incendie.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone
	Oxydes métalliques
Méthodes d'extinction spécifiques	: Aucune donnée disponible
Informations complémentaires	: Empêcher l'eau d'extinction d'incendie de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'eaux souterraines.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: Rester dans la zone dangereuse uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Éviter tout contact avec la peau en gardant une distance de sécurité ou en portant des vêtements de protection appropriés.

---

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:Conseils pour le personnel non urgentiste : Éviter l'inhalation des poussières. Évitez tout contact avec les substances. Assurer une ventilation adéquate. Évacuez la zone dangereuse, respectez les procédures d'urgence, consultez un expert. Conseils aux intervenants d'urgence : Pour la protection individuelle, voir la section 8.
Précautions environnementales	: Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	: Couvrir les drains. Recueillir, lier et pomper les déversements. Respecter les éventuelles restrictions matérielles (voir sections 7 et 10).  Ramasser à sec. Éliminer correctement. Nettoyer la zone affectée. Éviter la formation de poussières.

---

#### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Pour les précautions, voir la section 2.2.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage	: Bien fermé. Sec.
Classe de stockage	: 11, Solides combustibles
Température de stockage recommandée	: Température de stockage recommandée voir l'étiquette du produit.

Informations complémentaires sur la stabilité au stockage :Hygroscopique.

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingédients avec paramètres de contrôle sur le lieu de travail

Ne contient aucune substance présentant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ingénierie : Aucune donnée disponible

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire :nécessaire lorsque des poussières sont générées.

Nos recommandations en matière de protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et autres normes d'accompagnement relatives au système de protection respiratoire utilisé.

Type de filtre recommandé : : Type de filtre P2

L'entrepreneur doit s'assurer que l'entretien, le nettoyage et les tests des appareils de protection respiratoire sont effectués conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être dûment documentées.

### Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Percer à travers le temps : 480 min

Épaisseur du gant : 0,11 mm

Indice de protection :Contact complet

Fabricant : KCL 741 Dermatril® L

Matériel : Caoutchouc nitrile

Percer à travers le temps : 480 min

Épaisseur du gant : 0,11 mm

Indice de protection : Contact par éclaboussures

Fabricant : KCL 741 Dermatril® L

Remarques	:Manipuler avec des gants imperméables. Cette recommandation s'applique uniquement au produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, fournie par nos soins, et à l'usage prévu. En cas de dissolution ou de mélange avec d'autres substances et dans des conditions différentes de celles décrites dans la norme EN 16523-1, veuillez contacter le fournisseur de gants homologués CE (par exemple, KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : <a href="http://www.kcl.de">www.kcl.de</a> ).
Protection des yeux	:Utiliser un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou EN 166 (UE). Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps : vêtements de protection	
Mesures d'hygiène	: Changer immédiatement les vêtements contaminés. Appliquer une protection cutanée préventive. Se laver les mains et le visage après avoir manipulé la substance.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	: poudre
Couleur	: blanc
Odeur	: Aucune donnée disponible
pH du seuil olfactif	: Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (liquides)	: Aucune donnée disponible
Taux de combustion	: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité / Limite supérieure d'inflammabilité	: Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosion / Limite inférieure d'inflammabilité	: Aucune donnée disponible
pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Temps d'écoulement	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: aucun
Poids moléculaire	: 413,01 g/mol
Caractéristiques des particules	
Taille des particules	: Aucune donnée disponible

#### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Ce qui suit s'applique en général aux substances et mélanges organiques inflammables : dans une distribution fine correspondante, lorsqu'ils sont tourbillonnés, un potentiel d'explosion de poussière peut généralement être supposé.
Stabilité chimique	: Le produit est chimiquement stable dans des conditions ambiantes standard (température ambiante).
Possibilité de réactions dangereuses	: Aucune donnée disponible
Conditions à éviter	: Éviter l'humidité.

aucune information disponible

Matériaux incompatibles : Agents oxydants forts  
Produits de décomposition dangereux :En cas d'incendie : voir rubrique 5

---

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Voie orale : Aucune donnée disponible  
Inhalation : Aucune donnée disponible  
Cutanée : Aucune donnée disponible

#### Corrosion/irritation cutanée

Remarques : Aucune donnée disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarques : Aucune donnée disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible

#### Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible

#### Cancérogénicité

CIRC : Aucun ingrédient de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

NTP : Aucun ingrédient de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène connu ou anticipé par le NTP.

OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est sur la liste des cancérogènes réglementés de l'OSHA.

#### Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Inhalation

- Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Aucune donnée disponible

#### Risque d'aspiration

Aucune donnée disponible

### 11.2 Informations complémentaires

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été étudiées en profondeur.

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité**

Aucune donnée disponible

**Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**Autres effets indésirables**

Aucune donnée disponible

---

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination****Déchets provenant de résidus**

: Les déchets doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale et locale. Laisser les produits chimiques dans leur emballage d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même.

---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

Transport en vrac selon les instruments de l'OMI Non applicable au produit tel que fourni.

**Réglementation nationale****Route 49 CFR**

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

Risque d'inhalation de poison : Non

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****Remarques**

: Non classé comme dangereux au sens de la réglementation des transports.

---

**ARTICLE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Quantité à déclarer CERCLA Ce matériau  
ne contient aucun composant avec une quantité à déclarer CERCLA.

SARA 304 Substances extrêmement dangereuses Quantité déclarable Ce matériau ne contient aucun  
composant avec une section 304 EHS RQ.

SARA 302 Seuil de planification des substances extrêmement dangereuses Quantité Ce matériau ne contient  
aucun composant avec un TPQ EHS de la section 302.

SARA 311/312 :Aucun danger selon la LARA  
Dangers

SARA 313 :Ce matériau ne contient aucun produit chimique  
composants dont les numéros CAS connus dépassent les niveaux de  
déclaration seuils (de minimis) établis par le titre III, section 313 de la SARA.

Réglementations des États américains

Massachusetts Right To Know Act Aucun  
composant n'est soumis à la loi Massachusetts Right to Know Act.

Massachusetts Right To Know Act Aucun  
composant n'est soumis à la loi Massachusetts Right to Know Act.

Le droit de savoir en Pennsylvanie  
Tétrahydrate de dysprosium tris(acide acétique) 15280-55-4

Produits chimiques hautement préoccupants du Maine  
Le produit ne contient aucun produit chimique répertorié

Produits chimiques très préoccupants du Vermont  
Le produit ne contient aucun produit chimique répertorié

Produits chimiques hautement préoccupants de l'État de Washington  
Le produit ne contient aucun produit chimique répertorié  
Le droit de savoir dans le New Jersey  
Tétrahydrate de dysprosium tris(acide acétique) 15280-55-4

Les ingrédients de ce produit sont rapportés dans les inventaires suivants :  
TSCA :Toutes les substances répertoriées comme actives dans l'inventaire du TSCA

Liste TSCA

Aucune substance n'est soumise à une règle de nouvelle utilisation significative.

Aucune substance n'est soumise aux exigences de notification d'exportation TSCA 12(b).

---

## ARTICLE 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels ; ASTM - Société américaine pour l'essai des matériaux ; bw - Poids corporel ; CERCLA - Loi globale sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales ; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction ; DIN -

Norme de l'Institut allemand de normalisation ; DOT - Département des transports ; DSL - Liste intérieure des substances (Canada) ; ECx - Concentration associée à une réponse de x % ; EHS - Substance extrêmement dangereuse ; ELx - Taux de charge associé à une réponse de x % ; EmS - Programme d'urgence ; ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon) ; ErCx -

Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x % ; ERG - Guide d'intervention d'urgence ; SGH - Système général harmonisé ; BPL - Bonnes pratiques de laboratoire ; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses ; CIRC - Centre international de recherche sur le cancer ; IATA -

Association du transport aérien international ; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac ; CI50 - Concentration inhibitrice moyenne ; OACI - Organisation de l'aviation civile internationale ; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine ; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; OMI -

Organisation maritime internationale ; ISHL - Droit de la sécurité et de la santé au travail (Japon) ; ISO - Organisation internationale de normalisation ; KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants ; CL50 - Concentration létale pour 50 % d'une population testée ; DL50 - Dose létale pour 50 % d'une population testée (dose létale médiane) ; MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires ; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines ; nos - Non spécifié ailleurs ; NFPA - Association nationale de protection contre les incendies ; NO(A)EC - Concentration sans effet (nocive) observé ; NO(A)EL - Dose sans effet (nocive) observé ; NOELR - Taux de charge sans effet observable ; NTP - Programme national de toxicologie ; NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques ; OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques ; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution ; PBT - Substance persistante, bioaccumulable et toxique ; PICCS - Inventaire philippin des produits et substances chimiques ; (Q)SAR - Relation Structure Activité (Quantitative) ; RCRA -

Loi sur la conservation et la récupération des ressources ; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances ; QR - Quantité à déclarer ; TDAA - Température de décomposition auto-accelérée ; SARA - Loi portant modification et réautorisation du Superfund ; FDS - Fiche de données de sécurité ; TCSI - Inventaire des substances chimiques de Taïwan ; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de Thaïlande ; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis) ; ONU - Organisation des Nations Unies ; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses ; vPvB - Substances très persistantes et très bioaccumulables

Ces informations sont considérées comme exactes, mais ne sont pas exhaustives. Elles sont données à titre indicatif uniquement, en fonction des connaissances actuelles sur la substance chimique ou le mélange et s'appliquent aux précautions de sécurité appropriées pour le produit. Elles ne constituent aucune garantie quant aux propriétés du produit. Sigma-Aldrich Corporation et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas de dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Consultez [www.sigma-aldrich.com](http://www.sigma-aldrich.com) et/ou le verso de la facture ou du bordereau d'expédition pour connaître les conditions générales de vente complémentaires.

Copyright 2020 Sigma-Aldrich Co. LLC. Licence accordée pour réaliser un nombre illimité de copies papier pour usage interne uniquement.

Détails en analogie avec le composé non deutéré.

Date de révision : 28/04/2025

Le logo figurant dans l'en-tête et/ou le pied de page de ce document peut temporairement ne pas correspondre visuellement au produit acheté, en raison de la transition de notre image de marque. Cependant, toutes les informations contenues dans le document concernant le produit restent inchangées et correspondent au produit commandé.  
Pour plus d'informations, veuillez contacter [mlsbranding@sial.com](mailto:mlsbranding@sial.com).

États-Unis / EN